



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 19526

Numéro SIREN : 738 205 269

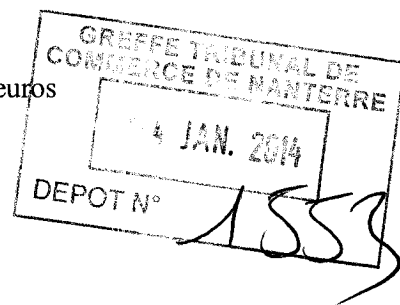
Nom ou dénomination : CANON FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2014 sous le numéro de dépôt 1553

Chg. Pos
Jeu D6

CANON FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 141.940.032 euros
Siège social : 17 quai du Président Paul Doumer
92400 Courbevoie
738 205 269 RCS Nanterre



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 DECEMBRE 2013

La société Canon Europa NV, représentée par Monsieur David Bateson, dûment habilité, ayant son siège Bovenkerkerweg 59-61, 1185 EG Amstelveen, Pays-Bas, propriétaire de la totalité des 9.338.160 actions composant le capital social de la société Canon France ;

Agissant en qualité d'associé unique de la société Canon France ;

A adopté les décisions qui suivent :

PREMIERE DECISION

Changement de Président

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Kenji Kobayashi de ses fonctions de Président à compter de ce jour et décide de nommer en qualité de Président, à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

Monsieur Patrick Chapuis,
né le 25 février 1961, à Arles,
de nationalité française,
demeurant 1 place Vauban 75007 Paris.

Le Président exercera ses pouvoirs conformément aux statuts.

La rémunération du Président sera fixée ultérieurement par l'associé unique. Le Président aura droit au remboursement des frais exposés dans l'exercice de ses fonctions, sur justificatif.

Monsieur Chapuis a déclaré accepter lesdites fonctions et qu'il n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité l'empêchant d'exercer ces fonctions.

.../...

QUATRIEME DECISION

Démission d'un directeur général de ses fonctions

L'associé unique constate la démission de Monsieur Servatius Notermans de ses fonctions de directeur général à compter de ce jour et décide de ne pas le remplacer.

PL

.../...

SIXIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses décisions en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Certifié conforme



Le Président